



Question n° 16 de FOURNY Dimitri

à DAERDEN Michel -- Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement

N° : 16 (2008-2009) 16

Réception : 07 octobre 2008

Echéance : 28 octobre 2008

Matière : Travaux publics - Routes - Autoroutes -

**Objet :** Rond-point provisoire de Recogne (R.N. 89 - Libramont).

## Question écrite

Depuis plus d'un an, le MET a installé un rond-point provisoire sur le pont situé à Recogne dans la commune de Libramont-Chevigny. Ce pont enjambe la R.N. 89 et constitue un carrefour très fréquenté puisque s'y croisent les véhicules venant de Bertrix, de Saint-Hubert, de Neufchâteau, de Libramont et de Libin. Il se situe au cœur d'une large zone commerciale.

Peu de temps après cette installation, des travaux de réfection de ce pont ont été entrepris, travaux qui ont même causé de graves problèmes de circulation lors de la Foire agricole de Libramont en juillet dernier.

D'où les interrogations qui suivent.

1° L'installation de ce rond-point a été saluée par l'ensemble des acteurs.

Monsieur le Ministre peut-il me dire si une évaluation a déjà été organisée à propos de l'adéquation de cette infrastructure ? Le cas échéant, quelles en sont les conclusions ? Jusqu'à quand cette situation provisoire va-t-elle perdurer ?

2° Monsieur le Ministre peut-il m'informer de la nature du problème que cherchent à régler les actuels travaux ? Pourquoi ce chantier perdure-t-il aussi longtemps ?

## Réponse

Tout d'abord, je tiens à préciser que la question porte bien sur deux chantiers distincts, qui ont été réalisés au droit du carrefour de Recogne formé par les R.N. 40, R.N. 89 et R.N. 826.

Le premier concerne uniquement des travaux de réfection du pont qui enjambe la R.N. 89. Terminés depuis peu, ces travaux étaient nécessaires au vu de l'état déplorable de cet ouvrage. Ils ont principalement consisté à renouveler le tablier du pont sur les parties en encorbellement (deux trottoirs) et réaliser une nouvelle étanchéité sur l'ensemble de l'ouvrage.

Au niveau de l'organisation de ce chantier et de la circulation durant la Foire agricole de Libramont, il me revient que plusieurs réunions de concertation avec les autorités locales (responsables communaux, police, représentants du comité de la foire, ...) ont eu lieu afin de définir les mesures les plus appropriées à la situation. Celles-ci ont permis, semble-t-il, de régler aux mieux les problèmes de circulation liés à cet événement.

Le second chantier faisant l'objet de votre question porte sur l'aménagement d'un giratoire, mis en place à titre d'essai au croisement de la R.N. 826 avec la R.N. 40. Ces travaux sont bien terminés depuis septembre 2007 et, selon mon département, ils donnent satisfaction. Cette nouvelle configuration du carrefour semble effectivement apporter une amélioration significative au niveau de la fluidité du trafic.

Dans ces conditions, il est donc prévu de maintenir cet aménagement dans sa configuration actuelle avec la perspective de réaliser un aménagement définitif dont le coût est estimé à 600.000 euros dès que les disponibilités budgétaires le permettront.